

emag

L'ACTUALITÉ DE LA VILLE DE VERGÈZE



BILAN MI-MANDAT
3 ans d'une politique volontariste

ALBUM
Retour sur l'été

SORTIR
La saison culturelle redémarre

SPÉCIAL

MI-MANDAT

octobre
2023
N°86



BOUGEZ

AVEC LA VILLE

Prenez la Navette*
gratuite et électrique !

* Navette financée par des entreprises locale !



≡ SOMMAIRE

vergeze.fr



P 4 à 7

Album

Fête votive / Vendredis de Vergèze /
Inauguration de la navette /
Rentrée scolaire

P 8 à 28

Spécial mi-mandat

P 10-11

Voirie et sécurité

P 12

PLU

P 13

Projet de revitalisation du centre-
ville en cours

P 14-15

Les actions concrètes

P 16

Cadre de vie

P 17

Les grands investissements

P 18-19

Amélioration de la cohésion
sociale

P 20 - 21

Politique environnementale

P 22 - 23

Politique jeunesse, sport et loisirs

P 24 - 25

Culture et festivités

P 26

Chiffres clés

P 27 - 28

Les grands projets en
concertation avec d'autres
partenaires

P 29

Actus

Lancement de la navette /
Inscriptions colis de Noël / CMJ
Halloween

P 32- 33

La Vie du Conseil Municipal

Expressions d'élus

P 34 à 35

Envies de sortir !

Le Mag N° 86 : Trimestriel édité par la Ville de Vergèze - Directrice de la publication : Pascale FORTUNAT-DESCHAMPS - Commission communication : Frédérique MONIER -GILLES, Karine BOUSQUET, Malika CHENNAF, Pierre CHOURY, Benjamin NADAL, Isabelle DEBRIE, Renaud CROUZET, Philippe BARRAL - Comité de rédaction : Pascale FORTUNAT-DESCHAMPS, Catherine MASSIP SEBAN, Céline ZUG, Nathalie SERRANO - © Photos : Ville de Vergèze, istock.
Réalisation/Impression : MGT QUIDAM

Ce bulletin est imprimé sur du papier issu de forêts gérées durablement et selon la norme  IMPRIM'VERT®

Vous retrouverez le bulletin dans votre boîte aux lettres chaque trimestre. Il est en dépôt dans tous les lieux d'accueil municipaux et également consultable sur le site internet de la ville vergeze.fr



06.44.14.58.03
contact@photovoltaique-gard.fr

PHOTOVOLTAIQUE
CLIMATISATION
CHAUFFAGE



14 rue basse
30310 VERGEZE

www.photovoltaique-gard.fr

Vergèze toujours plus attractive !

C'est un magazine un peu exceptionnel que vous avez entre les mains, plus dense en volume, mais aussi en contenu. Un magazine qui fait le bilan d'un mandat que vous m'avez confié et que je mènerai avec le même sérieux et le même engagement jusqu'à la fin du mandat.

Les travaux de la rue Neuve vont, enfin, se terminer et je profite de cet espace pour remercier les résidents de leur patience face aux nombreux désagréments causés par la durée des travaux.

D'autres vont prendre le pas, place de la République, avec l'objectif de voir notre cœur de ville plus attractif, comme nous nous y sommes engagés avec mon équipe.

L'été a été festif, quel bonheur de vous avoir retrouvés aux Vendredis de Vergèze ! Ces fins de semaine musicales autour d'un verre et d'un grignotage entre amis, ont été un plaisir renouvelé toute la saison estivale.

Notre fête votive aura été d'un niveau exceptionnel. La foule des grands soirs était au rendez-vous tous les jours, dans une très bonne ambiance. Ces fêtes de village sont notre identité, portées par la jeunesse, elles sont intergénérationnelles et authentiques. Elles reflètent l'esprit de notre territoire.

Bravo à Sandrine Guirard, Adjointe aux festivités, pour son dynamisme ainsi qu'à tous les élus présents pour leur participation active.

Je tiens aussi à remercier tout spécialement les agents techniques

pour leur engagement et pour l'important travail effectué tous les jours sur le terrain, merci à l'ensemble des services pour leur implication, CTM, PM, festivités, protocole...

Merci la jeunesse officielle, «La Relève». Félicitations pour votre sens de la fête et votre comportement exemplaire.

Je n'oublie pas la croix rouge, le handball, L'ASSP, les enfants de Vergèze et tous les acteurs qui ont fait de cette fête un vrai et grand succès : les manadiers, les raseteurs, les gardians, les orchestres, les forains, nos commerçants, et l'ensemble de nos sponsors...

Et surtout, et bien sûr, un grand merci à vous tous, les «festijaires». Vous étiez tellement nombreux, La fête fait du bien ! Aucun doute à Vergèze, nos traditions et notre culture sont bien vivantes.

Cette année, le forum des associations a été l'occasion de rendre hommage à des personnalités du monde associatif sportif. **Joce Degrange, Corrado Grossi, Monique Laporte, Max Niel, Pierrette Rosenberger, Vendelin Rosenberger, Pierre Zapata** auront à présent une plaque à leur nom dans leur lieu de prédilection. Une fierté pour mon équipe et moi d'avoir mis à l'honneur ces bénévoles bâtisseurs et altruistes.

La rentrée scolaire n'a connu aucune difficulté, les écoles ont été entretenues et améliorées durant les vacances, donnant satisfaction aux enseignants. Notre commune est très attentive à l'éducation des plus jeunes.

ÉDITO DU MAIRE



Enfin, vous l'avez forcément croisée, cette navette, que j'avais prénommée «désir», est arrivée. Elle permet aux habitants éloignés du centre de se déplacer plus facilement. Ce nouveau service municipal, entièrement gratuit, s'inscrit dans une démarche écologique, de redynamisation du cœur de ville.

Je me réjouis de cette rentrée active et dynamique et je souhaite à toutes et à tous de profiter des beaux jours de l'automne.

*Votre Maire et
Conseillère Départementale*
Pascale FORTUNAT-DESCHAMPS

La fête votive un excellent cru !

Ils avaient bien choisi leur nom les jeunes majeurs de 2023, en osant se définir comme « la relève » ils ont pris à cœur leurs responsabilités d'être les garants d'une fête votive joyeuse et animée. Bravo à eux pour cette belle édition pleinement réussie.



La fête votive a fait l'unanimité et a permis à tous de s'amuser en toute sérénité, dans une ambiance de folie !

Succès confirmé pour les Vendredis



Les vendredis de Vergèze ont été « the place to be » entre juillet et août, concerts, apéros, tapas ... et bonne humeur générale pour ces moments de fête intergénérationnels.

La navette a été enfin inaugurée !



L'arrivée de la navette a été l'occasion de remercier les annonceurs qui sont aussi les financeurs de ce service gratuit et écologique.

Place aux associations !

Vergèze Espace était transformé en un grand forum associatif le dernier samedi des vacances. Il y avait beaucoup de monde autour des stands et de belles démonstrations de plusieurs clubs.



Les honneurs pour des personnalités Vergézoises



Madame le Maire, Pascale Fortunat Deschamps, la 1^{re} adjointe, Isabelle Debrie et l'adjoint à la vie associative, Daniel Conrazier, ont rendu hommage à 8 personnalités qui ont œuvré au sein des clubs sportifs de la ville. M. Zapata, Mme Rosenberger, Mme Degrange, M. Grossi, M. Rosenberger, Mme Popa, M. Niel et Mme Laporte auront à présent une plaque à leur nom dans les lieux où ils ont fait rayonner le sport bien au-delà de Vergèze.

Une rentrée scolaire souriante

La rentrée s'est faite dans des conditions optimums dans les écoles élémentaires et maternelles. Les enseignants ont retrouvé leurs écoles bien entretenues : à l'école élémentaire les pieds des arbres ont été entourés de résine, les trois copieurs ont été changés, plusieurs travaux d'entretien des bâtiments ont été réalisés et le relamping va permettre des économies d'énergie.

Du côté de l'école maternelle, les petits vont étrener des nouveaux jeux dans la cour, les classes ont été repeintes, un nouveau copieur est installé et les enseignants ont toujours le soutien d'une Atsem par classe !

L'école privée de la Sarrazine n'a pas été oubliée, les élues y ont fait un passage pour souhaiter une bonne rentrée aux enseignants.



1^{re} édition réussie pour le forum des professionnels



L'association CAP Vergèze a initié un nouveau rendez-vous avec le forum des commerçants, artisans et professionnels. Tout au long de la journée ils ont reçu un public venu nombreux, montrant le dynamisme économique de la ville.

SPÉCIAL BILAN MI-MANDAT



TROIS ANS, C'EST LONG ET COURT À LA FOIS !

Le moment est déjà venu de faire un premier bilan de notre action, le traditionnel « bilan de mi-mandat » qui permet de se retourner sur le travail accompli ... pour mieux se projeter sur les réalisations à venir.

Ces premières années ont été riches de découvertes et d'activités dans tous les domaines de compétence de la commune pour notre jeune équipe municipale. Aujourd'hui, à mi-mandat, c'est l'occasion de mesurer ensemble le chemin parcouru, mesurer la patience et la persévérance à déployer, les difficultés à surmonter pour faire aboutir chaque nouveau projet, chaque nouvelle politique publique ... mais aussi pour savourer la fierté devant les réalisations et les nouveaux services publics locaux mis en place afin de répondre à vos besoins ! Le bilan que nous vous proposons ne recense pas,

bien-sûr, l'intégralité des actions menées par la commune sur les trois dernières années mais il vous présente une petite synthèse des principales actions nouvelles que notre équipe a initiées pour mettre en œuvre ses engagements et son « envie commune » de dynamiser Vergèze.

Il me donne aussi l'occasion d'adresser officiellement mes remerciements sincères à toutes celles et tous ceux qui participent au quotidien à notre action pour les Vergézois, tous les élus qui s'investissent avec passion à mes côtés pour impulser les nouveaux projets ainsi que l'ensemble des agents publics de la commune et du CCAS qui travaillent avec dévouement à leur concrétisation. Vergèze bouge, se transforme, se modernise, c'est pour aller de l'avant que vous m'avez élue. Comptez sur moi pour défendre les intérêts des Vergézoises et des Vergézois les trois prochaines années !

Pascale Fortunat-Deschamps



VOIRIE ET SÉCURITÉ

Un début de mandat centré sur un important programme de rénovation des voiries et de mise en sécurité

Travaux liés aux intempéries du 14 septembre 2021



En septembre 2021, la commune a été frappée par de violentes intempéries qui restent gravées dans nos mémoires mais qui ont depuis heureusement été effacées du paysage. Quelques images marquantes rappellent cet évènement climatique exceptionnel. Deux années ont été nécessaires pour en venir à bout mais on peut dire aujourd'hui que la commune a relevé le défi et qu'elle a réussi à assumer

l'énorme programme de rénovation de la voirie communale qu'elle avait devant elle (les derniers seront achevés avant la fin de l'année).

Bilan financier

Sur un total de travaux de réparation d'un montant de 2 496 507,89 Euros TTC, la commune a obtenu des aides de ses partenaires financiers notamment pour les travaux de voirie non assurables, et

pour les bâtiments et autres équipements un remboursement de son assurance dans les conditions suivantes :

- ▶ Montant total des dépenses = **2 496 507,89 € TTC**
- ▶ Montant total des recettes = **1 344 667,40 €**

(Assurances + Subventions + FCTVA) sachant que les financements acquis n'ont pas encore été tous versés à la collectivité.

	Coût estimatif des travaux TTC mis à jour au 13/07/2023	Subvention État	Subvention Département	Subvention Région	Remboursement de l'assurance
Voiries sinistrées + non assurables	1 908 461,64 €	222 797,67 €	196 073,50 €	205 249,92 €	
Bâtiments et équipements sinistrés assurables	537 485,25 €			32 903,91 €	272 347,25 €
Travaux de réduction de la vulnérabilité	50 561,00 €	25 280,50 €	3 349,10 €	6 698,20 €	
Total	2 496 507,89 €	248 078,17 €	199 422,60 €	244 852,03 €	272 347,25 €

Autres chantiers de voirie financés de 2020 à 2023



Rue des Mimosas



Chemin de Nîmes



Rue Neuve

Indépendamment des travaux dus aux intempéries, la commune a terminé de suivre et de payer les chantiers engagés au précédent mandat et a commencé à réaliser son programme de réfection de voirie, pour un montant total de travaux s'élevant à plus de 2,5 millions d'euros TTC.

- ▶ Achèvement chemin de Nîmes, rue des mimosas, rue Victor Hugo 2020-2021 : **1 075 037 € TTC**
- ▶ Achèvement du périphérique : **182 850 € TTC**
- ▶ Achèvement des parkings du temple et du gymnase 1 : **27 541 € TTC**
- ▶ Chemin des 4 vents **155 000 € TTC**
- ▶ Divers (chemin des cabanes etc.) **142 668 € TTC**

- ▶ Allée des romarins/chemin de Nîmes en 2021/2022 : **375 596 € TTC**
- ▶ Réseau pluvial rue neuve en 2022 **140 385 € TTC**
- ▶ Chaussée et trottoir végétalisé rue neuve (en cours en 2023) : **490 184 € TTC**

Total des travaux de voirie et réseaux de 2020 à 2023 : 5 085 768 € TTC

Révision du Plan Communal de Sauvegarde et opération Vergèze ALABRI



Les intempéries exceptionnelles de septembre 2021 ont conduit la commune à entreprendre la révision de son **Plan Communal de Sauvegarde**, axée sur le risque Ruissellement en plus du Risque Inondation (Rhôny et Vistre) et à augmenter l'investissement nécessaire pour protéger les personnes et les biens (voir PCS synthétique et DICRIM sur le site internet : www.vergeze.fr).

Plus de 100 000 euros ont ainsi été engagés dans ce cadre : achat de batardeaux pour les gymnases et le CTM, de barrières pour barrer les voies inondables, de lits de camps pour le centre d'hébergement, achat en cours d'un groupe électrogène pour l'hôtel de ville etc.

Par ailleurs, en concertation avec l'EPTB du Vistre et son opérateur

Osgapi (contact@osgapi.com), une importante opération de réduction de la vulnérabilité des habitations les plus exposées a été mise en place, pour financer les diagnostics de vulnérabilité et aider au financement des travaux (80%).

À ce jour, 289 diagnostics gratuits ont été réalisés par Osgapi.

PLAN LOCAL D'URBANISME

La révision en cours sur le point d'aboutir après 3 années d'études

La révision du plan local d'urbanisme engagée en janvier 2021 a donné l'occasion aux élus d'étudier le territoire communal et ses besoins, et de dégager les grandes lignes de l'aménagement du territoire au moins pour les 10 années à venir, après un diagnostic détaillé établi par le cabinet spécialisé ALTEREO.

Grandes lignes du projet de développement de la commune à moyen terme



- ▶ Pas d'extension d'urbanisation sur les zones naturelles et agricoles, afin de préserver les paysages, la biodiversité, les activités agricoles existantes et à développer etc. ;
- ▶ Une extension des zones naturelles et agricoles, prélevée sur les zones dites actuellement urbaines ou à urbaniser, mais non aménagées ;
- ▶ Une croissance démographique de l'ordre de 0,8% par an, prévoyant la construction d'environ 200 à 230 logements d'ici à 2032, dont 20% de logements sociaux répartis sur le tissu urbain ;
- ▶ Une meilleure prise en considération des enjeux environnementaux et des risques du territoire (inondation, ruissellement, incendie etc) ;
- ▶ La volonté de favoriser un dynamisme économique local et social : Faciliter l'installation des commerces et services de proximité ; Permettre le développement de l'activité de l'usine Perrier etc.
- ▶ La valorisation du cadre de vie et du patrimoine naturel, bâti et paysager (trame verte et bleue) etc.

LE CALENDRIER DE LA PROCÉDURE

Il reste aujourd'hui 2 étapes avant l'achèvement de la procédure en fin d'année normalement :

- > L'organisation d'une enquête publique du 9 octobre au 7 novembre 2023 pour assurer l'information et la participation du public ;
- > Enfin, l'approbation définitive du nouveau PLU sera soumise au Conseil Municipal pour clore la procédure en fin d'année ou dans le courant du premier trimestre 2024.

Voir le dossier sur le site internet, rubrique : Urbanisme.

LE PROJET DE REVITALISATION DU CENTRE-VILLE EN COURS

Avant même d'être élue, notre équipe a fait le vœu de consacrer toute son énergie à rendre « plus belle la ville : Aménager et réhabiliter le centre historique, revitaliser l'activité commerciale, améliorer notre cadre de vie ». Notre constat était que malgré ses nombreux atouts, Vergèze souffrait d'une dévitalisation progressive de son commerce de proximité et d'espaces publics peu propices à la convivialité en cœur de ville.

Comment donner plus de place aux piétons et aux familles tout en permettant le stationnement nécessaire des véhicules ? Comment faire revenir des commerces de proximité attractifs pour répondre à vos besoins quotidiens ? Comment conjuguer dynamique économique, vie sociale, festivités et qualité de vie ? Comment vous donner envie de vous approprier à nouveau votre centre-ville ? Tous nos efforts depuis le début du mandat convergent vers ces objectifs et de nombreuses initiatives ont déjà porté leurs fruits.

Étude urbaine pour préparer les actions de revitalisation



Pour atteindre nos objectifs de redynamisation et de requalification du centre-ville, nous nous sommes entourés d'une équipe d'experts en confiant la réalisation d'une véritable **étude urbaine** à un groupement d'entreprises, qui a travaillé sur le fonctionnement global du cœur de ville, ses espaces publics, les accès et le stationnement, les équipements, et bien sûr, les commerces et les activités qui y sont installés.

Cette étude a permis de définir les enjeux à l'échelle du territoire et s'est focalisée sur 4 axes, véritables fil conducteur des actions et investissements déjà engagés par la commune et à venir :

- ▶ la redynamisation du centre commerçant, à animer et à rendre plus lisible,
- ▶ la création d'une véritable « rue aux écoles » apaisée et sécurisée reliant les 2 écoles publiques,
- ▶ la mise en valeur de la « porte Est » de la ville dans le secteur de Vergèze Espace,
- ▶ et « l'ouverture métropolitaine » à l'ouest dans le secteur de la gare et du futur Pôle d'Échange Multimodal.

LES ACTIONS CONCRÈTES

déjà réalisées pour revitaliser l'activité commerciale



La mise en œuvre du dispositif « **Ma boutique à l'essai** » pour lutter contre la vacance des locaux commerciaux et favoriser l'implantation de nouveaux commerces ; ce dispositif a créé une dynamique qui a eu de vrais résultats : depuis 2021, plus de 5 nouvelles enseignes ont été créées dans le centre (boutique de vêtements, boutique de numérique etc) et un tiers-lieu de coworking s'est installé à l'étage de la gare.



Le renforcement du rôle fédérateur des **Halles**, avec l'élaboration d'un nouveau règlement des halles et marchés mis à jour, la mise en place de tarifs attractifs pour les commerçants, la réfection du sol des halles et l'installation d'une enseigne lumineuse etc.



L'impulsion donnée à la création d'une nouvelle association des commerçants et artisans, **Cap Vergèze**, nouvel interlocuteur de la commune et lien permanent avec les professionnels.



La pose d'un **panneau numérique** sur le parvis de l'hôtel de ville pour faciliter la communication avec accès direct aux actes et au site de la ville, et l'élaboration d'un **répertoire des professionnels** en plus du répertoire existant des associations.





La création et la pérennisation de **nouvelles manifestations** organisées par la commune en centre-ville comme les vendredis de Vergèze pendant l'été, Octobre rose, ou les illuminations, le marché de Noël etc.



La valorisation de biens communaux **vacants** (également préconisée par l'étude urbaine) avec une première vente en cours, celle d'un ancien entrepôt situé sur la place de la République, dédiée à l'installation de nouveaux commerces au rez de chaussée et à une nouvelle offre de logements à l'étage ;



La mise en service toute récente d'une **navette électrique gratuite** et financée par des annonceurs locaux, pour créer des liens entre tous les quartiers et permettre aux habitants de rejoindre facilement le centre-ville, les commerces et tous les services publics.

CADRE DE VIE

Création d'un miroir d'eau place du Ciné-théâtre

Afin de lutter contre les îlots de chaleur et concrétiser l'image de « ville d'eau » à laquelle l'équipe municipale est attachée, un miroir d'eau a été créé au printemps 2021 sur l'actuelle place du Ciné-théâtre afin d'apporter de la fraîcheur et de la convivialité en plein cœur de ville. Il sera suivi en 2024 par la création d'une nouvelle fontaine ou d'un fil d'eau dans le « jardin urbain » souhaité par l'équipe municipale sur la sablette de la place de la République.



Augmentation des subventions pour la rénovation des façades et murs de clôture



Pour améliorer le cadre de vie, le choix a été fait d'augmenter le niveau des subventions communales à la rénovation de façades et de créer une aide à la rénovation des murs de clôture qui n'existait pas jusqu'à présent.

- ▶ Subvention Façade portée de **12 à 20 euros le m²** dans la limite de 100 m² (soit 2000 euros maxi) ;
- ▶ Subvention Clôture fixée à **10 euros le m²** dans la limite de 500 euros ;
- ▶ **Périmètre d'application élargi**, au nord de la voie ferrée et à l'intérieur du périphérique.

Enveloppe allouée de 2020 à 2023 : **21 059,02 euros**
Nombre de chantiers financés : **19**

Investissement dans de nouveaux outils pour assurer la propreté et améliorer le cadre de vie

Des crédits importants ont également été déployés pour améliorer les moyens techniques permettant au personnel technique de la ville d'assurer la propreté et l'entretien des espaces verts et urbains.

Sans les citer tous, quelques chiffres démontrent le coût important de ces investissements pour la collectivité :

Tondeuse pour les espaces verts des stades	44 206 euros
Balayeuse	194 400 euros
Epareuse	108 458 euros
Mobilier urbain (bancs, poubelles...)	44 168 euros



LES GRANDS INVESTISSEMENTS

de requalification du centre-ville

Travaux de la rue neuve reliant la gare de Vergèze au centre-ville

Le grand chantier de réaménagement et de renaturation du centre-ville a commencé rue neuve en 2022 avec les travaux importants que la commune a demandé au SIVOM du Moyen Rhôny sur les réseaux d'eau potable et d'assainissement des eaux usées (plus de 900 000 euros), auxquels se sont ajoutés ceux de la commune pour réaliser en séparatif un nouveau réseau pluvial pour lutter contre le risque inondation (140 000 euros TTC).

Il se termine en 2023 avec une nouvelle enveloppe de travaux de près de **500 000 euros TTC** sur le budget communal pour la réfection totale de la chaussée et la création d'une allée piétonne végétalisée. Créée sur une voie éminemment stratégique, cette allée piétonne permettra tant de guider les voyageurs de la gare jusqu'au centre-ville, que dans le sens inverse, de les accompagner jusqu'à la gare.

Sensible à l'impact positif de cette opération, la société Nestlé Waters Supply Sud pour l'usine PERRIER a décidé d'y apporter un soutien financier d'un montant de **300 000 euros**. Elle répond en effet aux enjeux d'adaptation au changement climatique majeurs pour la commune comme pour l'entreprise :



- Végétalisation de l'espace public : Rafranchissement, lutte contre le phénomène des îlots de chaleur et contre l'érosion de la biodiversité ;
 - Trottoirs en béton poreux : Désimperméabilisation des cheminements piétons ;
 - Travaux sur les réseaux humides : lutte contre le risque inondation et les risques de pollution des nappes phréatiques.
- Par ailleurs **100 000 €** ont été obtenus auprès du département du Gard.

Projet de transformation de la Place de la République



L'étape principale des grands travaux prévus pour la requalification du centre-ville correspond au projet phare du mandat :

Le réaménagement de la place de la République. À mi-mandat, l'opération n'a pas commencé sur le terrain mais elle a donné lieu à de nombreuses études et réunions de réflexion pour dessiner

le cahier des charges du futur chantier. L'équipe de maîtrise d'œuvre retenue en juillet 2023 prépare la consultation pour les entreprises de travaux

D'une enveloppe prévisionnelle d'environ 1,5 million d'euros TTC, elle permettra de répondre aux objectifs suivants :

- ▶ L'aménagement d'un vaste espace

accessible, modulable et convivial, permettant des rassemblements (fêtes, marchés, brocantes etc) et de nature à rendre plus attractif le centre-ville tant pour les familles vergézoises que pour les visiteurs ;

- ▶ La création d'un jardin urbain sur l'actuelle sablette (pour lutter contre le phénomène des îlots de chaleur) offrant un espace de repos et de rafraichissement pour tous, avec une fontaine ou un fil d'eau, du mobilier urbain, des jeux etc ;
- ▶ Le maintien d'un grand nombre de places de stationnement pour l'accès de tous aux services et commerces du centre, mais repositionnées pour ne pas monopoliser tout l'espace public etc.
- ▶ La mise en valeur du monument aux morts etc.

L'AMÉLIORATION de la cohésion sociale et de l'accueil des habitants

Labellisation de la MSAP en Espace France Services



Dotée d'une maison de services à la population (MSAP) dont le champ d'action était plus réduit, la commune a obtenu des services de l'Etat la **reconnaissance du label « France services »** en 2021, après formation du personnel et audit de l'AFNOR. Il s'agit d'un guichet unique de proximité permettant d'apporter une aide et une première réponse à visage humain à toutes les personnes qui en ont besoin sur un grand nombre de problématiques.

Le service est ouvert 37 heures par semaine et assuré par des agents communaux formés pour accompagner les usagers dans leurs démarches et les mettre en relation avec de nombreux opérateurs partenaires :

- ▶ CPAM (assurance maladie), CAF (allocations familiales) et CARSAT (retraite) qui sont les partenaires historiques, mais aussi Pôle Emploi (bientôt France travail), la MSA, la Poste, la Justice, les finances, l'ANTS (pièces d'identité),
- ▶ et 3 nouveaux partenaires qui ont conventionné pour offrir leurs services dans le cadre de permanences à l'hôtel de ville : UFC que choisir, le CIDFF (droits des femmes et des familles) et l'association La Calade.

Alors que la MSAP recevait et traitait une centaine de dossiers par an à l'origine, le public accueilli aujourd'hui par l'espace France Service de Vergèze a été multiplié par 10 : **près de 1000 bénéficiaires**, ce qui témoigne du besoin d'aide ressenti sur le territoire et de l'intérêt majeur de ce nouveau service public local.

Ouverture d'un nouveau service essentiel pour la délivrance des pièces d'identité

Le service Accueil du public et Cohésion sociale assume également depuis le début de l'année 2023 une nouvelle mission de service public dans le cadre d'une convention avec l'Etat : la délivrance des passeports et cartes nationales d'identité.

Depuis mars 2017 en effet, dans le cadre de la sécurisation des titres, seules 26 mairies gardoises étaient équipées d'un dispositif de recueil (DR) permettant la numérisation des pièces et la prise des empreintes digitales, et Vergèze ne faisait pas partie des communes bénéficiaires.

Conscient de la saturation du dispositif, aggravée après des années de crise sanitaire, l'Etat a débloqué plusieurs millions d'euros de crédits pour permettre le déploiement de nouvelles plateformes de rendez-vous et permettre à de nouvelles communes d'être équipées d'un dispositif de recueil, et Vergèze a bien-sûr présenté sa candidature.



Après 8 mois d'activité, les chiffres arrêtés fin Août 2023 sont éloquentes : **1637 demandes de titres** ont été recueillies et **1295 titres** ont été délivrés à ce jour.

Augmentation du budget des aides alimentaires



Avec la forte augmentation de l'inflation touchant les produits de première nécessité et la hausse des coûts de l'énergie, le pouvoir d'achat des familles s'est considérablement dégradé entre 2022 et 2023. Pour aider les familles les plus en difficulté, le centre communal d'action sociale a inscrit à son budget annuel des crédits supplémentaires pour améliorer le montant des aides alimentaires.

Entre 2019 et 2022, le nombre de foyers demandeurs de bons alimentaires est passé de 43 à 56, et le nombre de bons délivrés de 135 à 173, ce qui représente une augmentation du besoin d'aide de l'ordre du 22%.

Afin de répondre au nombre de demandes tout en augmentant le montant de l'aide, les élus du CCAS ont ainsi décidé de porter le budget des aides de 15 000 à 25 000 euros en 2023.

Multiplication des réunions publiques et des réunions de concertation



Si la première partie du mandat a imposé un confinement de plusieurs mois et différé dans le temps les contacts avec les habitants en raison de la crise sanitaire, l'équipe municipale a organisé ensuite de nombreuses réunions publiques sur de nombreuses thématiques :

- ▶ Dans le cadre de l'étude urbaine avec le bureau d'études mandaté pour la réaliser, qui avait également organisé des rencontres avec les commerçants et des échanges informels sur l'espace public (marché, parc du Cottage),
- ▶ Dans le cadre de la procédure de révision du plan local d'urbanisme avec le consultant dédié, pour faire le point sur les principales étapes d'avancement (2 réunions) de la procédure comme le prévoit la réglementation,
- ▶ Dans le cadre du projet de digue du Rhône, avec la communauté de communes porteuse du projet et son bureau d'études (2 réunions),
- ▶ Dans le cadre du chantier de la rue neuve, avec les riverains et le maître d'œuvre du projet, pour leur présenter le projet et entendre leurs observations,
- ▶ Dans le cadre du programme ALABRI pour aider les habitations les plus exposées au risque inondation à se protéger, avec l'EPTB du Vistre et l'opérateur OSGAPI etc.
- ▶ Dans le cadre de la révision du Plan Communal de Sauvegarde.
- ▶ La 1^{re} (et unique) cérémonie des Vœux du Maire organisée en janvier 2023 a également été ouverte à toute la population, ce qui a permis de nombreux échanges directs entre les élus et les habitants.
- ▶ Dans le cadre de la politique associative, 2 réunions ont été organisées avec l'ensemble des associations du territoire (sportives d'une part, et autres d'autre part) pour permettre la rencontre entre les élus et ces acteurs majeurs du territoire, à l'occasion de la conclusion de la Charte de la vie associative.
- ▶ Sans compter les très nombreuses manifestations culturelles, sportives et festives organisées toute l'année qui sont autant d'occasions de rencontres et de contacts avec vous !

POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE



Accélération du Contrat de Performance Énergétique d'éclairage public

Dotée d'un contrat de performance énergétique pour la gestion de son éclairage public depuis une dizaine d'années (1552 points lumineux d'éclairage public et 209 points d'éclairage sportif), la commune a décidé de le renouveler en juin 2022 auprès de la société CITELUM France, au terme d'une consultation prévoyant un effort important de rénovation des luminaires existants.

Traduisant la volonté forte de la commune de s'inscrire dans une démarche de développement durable et d'éco-

nomie d'énergie, le nouveau contrat a prévu des crédits importants pour **remplacer les luminaires actuels les plus énergivores par des LEDS** (420 000 € TTC sur 8 ans, dont 70 000 dès la première année).

L'entreprise s'est engagée sur un objectif de 64,80% de réduction d'énergie. D'un montant total de **1 176 257,26 Euros TTC**, le nouveau contrat permettra de moderniser considérablement l'éclairage public de la commune sur une nouvelle période de 8 ans à compter du 1^{er} juillet 2022.



Extinction de l'éclairage public de minuit à 5h30 du matin



À l'occasion du renouvellement de ce contrat de performance énergétique, l'équipe municipale a pris une décision importante : **Eteindre l'éclairage public une partie de la nuit** avant la fin de l'année 2022.

L'engagement a été tenu : depuis le 24 octobre 2022, l'extinction de l'éclairage public a été mise en œuvre sur une durée de 5 heures 30, **de minuit à 5h30 du matin**, sauf en période de festivités.

Comme le démontrent de nombreuses études, les enjeux d'une diminution de l'éclairage public sont multiples :

- ▶ Lutter contre les pollutions lumineuses, protéger et respecter la faune et la biodiversité, lutter contre le changement climatique, réduire la consommation d'énergie consommée,
- ▶ Et enfin faire des économies sur la facture d'électricité, dont le coût a explosé en raison de l'inflation : Depuis sa mise en place, l'extinction de l'éclairage public a permis une économie de 41% des consommations avec une baisse des coûts de 16%.

Projets d'installation de panneaux photovoltaïques pour participer à la production d'énergie renouvelable et faire baisser les factures d'électricité de la ville



Deux opérations d'installation de panneaux photovoltaïques sur les biens communaux ont été engagées en 2023 et devraient être opérationnelles avant la fin de l'année 2024.

Etudiées par la commune avant la parution de la loi d'accélération des énergies renouvelables promulguée le 11 mars 2023, elles s'inscrivent bien dans le dispositif législatif qui demande que ces zones soient positionnées en priorité sur les secteurs déjà artificialisés.

Des panneaux photovoltaïques sur les toitures de certains bâtiments publics, avec un objectif d'autoconsommation collective.

Notre projet d'autoconsommation collective consiste à consommer une partie de l'électricité produite par la centrale photovoltaïque installée sur la toiture d'un bâtiment communal, injectée sur le réseau public de distribution, pour être partagée entre plusieurs bâtiments publics situés sur des sites distants géographiquement de moins de 2 km.

Après une étude de faisabilité réalisée au printemps 2023, ce sont **les toitures de l'école élémentaire Jean Macé** qui ont été retenues pour accueillir 283 panneaux solaires d'une superficie de 543 m² pour une énergie produite estimée à 144 290 kWh. L'étude démontre que cette installation, permettra de réduire la facture d'électricité de la commune d'en-

viron 27% par an (taux d'autoconsommation), et que le temps de retour sur investissement sera de 4 ans environ.

Rappelons que depuis 2022, la facture d'électricité de la commune est passée de 140 097,11 euros à 226 890,49 euros malgré une baisse de la consommation globale de 20%

Un projet d'ombrières sur des aires de stationnement ou des infrastructures sportives, pour produire de l'énergie renouvelable tout en apportant de l'ombre aux usagers.

La commune a par ailleurs retenu la société Ombrières d'Occitanie pour construire et exploiter des ombrières photovoltaïques sur les sites suivants, pour une superficie totale d'environ 7000 m² : Le Parking du stade Diagana, les stades Multisports, le parking de l'Ecole maternelle, et le parking des lacs de Vergèze.

Une fois toutes les procédures respectées et les travaux réalisés (fin 2024), ce sont ainsi environ **290 places de stationnement** qui seront mises à l'abri du soleil pour le confort des usagers des parkings communaux, notamment en période de grande chaleur. Cette opération sera vertueuse à plus d'un titre, car elle n'occasionnera aucune dépense publique, mais au contraire une recette nouvelle de 65 000 euros que la commune pourra réinvestir

UNE POLITIQUE VOLONTARISTE

en matière de Loisirs, Sport et Jeunesse

Un ambitieux projet en cours d'aménagement d'une base de loisirs avec site de baignade



Figurant parmi les projets les plus importants du programme de mandat, le projet d'aménagement d'une base de loisirs aux lacs de Vergèze a fait l'objet depuis 2 ans de plusieurs études réglementaires et doit entrer très prochainement dans sa phase Chantier sur le terrain.

La base de loisirs offrira une zone de **baignade sécurisée et accessible à tous** avec plage de sable fin, des aires de pique-nique et de jeux tant pour les enfants que pour les plus grands, un accès à des activités nautiques (ex : pédalos, paddle, etc), et un poste de secours pour la surveillance du site et l'accueil des maîtres-nageurs, comportant des vestiaires et des sanitaires. Il est également prévu à terme l'installation d'une guinguette et de structures gonflables dans le cadre d'une convention avec un opérateur.

D'une enveloppe prévisionnelle de **650 000 euros**, le projet a fait l'objet de demandes de financement auprès de divers partenaires publics de la commune et bénéficie d'ores et déjà d'une subvention du Département du Gard d'un montant de 115 000 euros.

Le chantier devrait se dérouler entre le dernier trimestre 2023 et le premier trimestre 2024 (ce qui permettra de ne pas trop perturber la faune, notamment en dehors des périodes de reproduction des oiseaux), pour une ouverture officielle l'été 2024. Un appel à candidatures sera lancé pour recruter des **surveillants de baignade**.

Si vous êtes intéressés, faites-vous connaître à l'adresse suivante : info@vergeze.fr

Des projets d'investissements sportifs pour la jeunesse : skate, pumtrack, vestiaires du foot

Plusieurs projets d'investissements pour les sportifs ont également fait l'objet d'études pour être réalisés sur la durée du mandat actuel :

- ▶ Une aire de glisse comportant un nouveau skatepark agrandi et un pumtrack à proximité (sur le site actuel du skatepark et derrière le terrain de tennis), dont la construction est prévue avant la fin de cette année

2023, pour une enveloppe d'environ 220 000 euros TTC ;

- ▶ Un nouveau bâtiment pour abriter les vestiaires du foot, opération de plus d'1 200 000 d'euros étudiée avec les usagers du club dans le cadre d'une étude de faisabilité réalisée en 2022, et dont les travaux sont programmés en 2025.



Création du Conseil Municipal des Jeunes

L'engagement de créer un Conseil Municipal des Jeunes, pour entendre les souhaits de la jeunesse de Vergèze et donner à la commune des interlocuteurs, a été respecté aux termes d'élections organisées au printemps 2022.

Installé le 23 juin 2022, le CMJ compte **10 membres âgés de 11 à 16 ans** qui ont en commun l'envie de s'investir pour leur village et de porter la parole des jeunes vergézois.

Ils sont entourés d'une équipe d'élus très motivés, qui permet de guider leurs débats et de concrétiser leurs projets dans le respect d'une enveloppe annuelle de 2 000 euros.

Depuis un an, les jeunes élus sont intervenus sur plusieurs sujets :

- ▶ dans plusieurs manifestations communales, et notamment lors du marché de Noël 2022 avec la vente de



pâtisseries maison et l'organisation d'une tombola caritative et comptent bien renouveler leur participation au prochain marché de Noël ;

- ▶ ils ont participé à une rencontre du collègue avec de jeunes allemands dans le cadre d'un séjour Erasmus ;
- ▶ ils ont contribué au cahier des charges avant le lancement des travaux du

nouveau skate-park et du pumptrack qui faisaient partie de leurs premières demandes auprès de la commune ;

- ▶ ils ont également investi cet été une parcelle des jardins partagés dans le but de faire des plantations pour réaliser des soupes solidaires etc.
- ▶ et ont encore une foule d'idées à développer !

Le Centre social diversifie son public

Souhaitant ouvrir le centre social Marcel Pagnol à un public plus jeune, tout en poursuivant les actions existantes en direction des familles et des seniors, les élus du CCAS ont souhaité impulser une politique de rajeunissement des publics.

DU PROJET DE WEB RADIO À « RADIO FICTION »

En 2022, le centre communal d'action sociale a investi dans l'achat de matériel radio pour mettre en place au centre social un projet de Web radio sous la forme d'enregistrements d'interviews, de compte-rendu de lecture etc., avec montage lors d'ateliers prévus chaque semaine et diffusion à l'aide des réseaux de communication internet comme le site de la Ville, ou la page Facebook du Centre Socioculturel.

En 2023, cette action a été ouverte aux jeunes du territoire dans le cadre d'un partenariat avec la Mission Locale Petite Camargue sur la mise en oeuvre de l'action « Radio Fiction » comme moyen d'approche et d'appropriation de techniques d'expressions orales

destiné aux jeunes de 16 à 25 ans, sortis du système scolaire et bénéficiant d'un accompagnement.

DES CRÉDITS D'INVESTISSEMENT POUR RAJEUNIR L'ÉQUIPEMENT DU CENTRE SOCIAL

En 2023, une première enveloppe de 8000 euros de crédits nouveaux a été prévue pour acquérir notamment du matériel permettant d'équiper le jardin du centre social pour inciter les jeunes (déjà adhérents avec leurs familles) mais aussi les jeunes adultes à se retrouver dans un lieu convivial : tables de ping pong d'extérieur etc.

Le CCAS a par ailleurs répondu à un appel à projet de la CAF pour obtenir des financements pour de nouveaux investissements de ce type sur le budget 2024 afin d'équiper la salle Familles en la rendant plus attractive notamment pour les jeunes adultes, de même que le jardin du centre.

Mise en place du Passeport Été en 2021 et 2022

Bien que le partenariat avec la ville de Nîmes soit terminé aujourd'hui (ce que nous regrettons vivement), les jeunes vergézois de 13 à 23 ans ont pu profiter deux étés d'affilée du « Passeport Été », qui leur a donné accès à un large éventail d'activités culturelles et sportives pendant les vacances d'été (pour environ 3000 euros par an à la charge de la commune et 27 euros à la charge de chaque jeune).



CULTURE ET FESTIVITÉS

Une politique résolument tournée vers la promotion de la Culture et des Festivités pour tous

Maintien de la qualité de la saison culturelle

Très appréciée et reconnue bien au-delà du territoire communal, la saison culturelle vergézoise a réussi à relever le défi : après deux années 2020 et 2021 très perturbées par la crise sanitaire liée à la pandémie de COVID qui a fermé les salles de spectacle et mis au chômage technique de nombreuses compagnies, l'équipe de Vergèze Culture a réussi à maintenir la qualité de sa programmation et à faire revenir dès 2022 un public toujours plus nombreux : **7500 spectateurs** ont été accueillis dans nos salles de spectacles sur les 2 dernières saisons culturelles.

Nous avons tous en mémoire la question lancée par Clémentine Célarié au public vergézois venu l'acclamer pour sa prestation dans « Une vie » de Maupassant : « *Vous êtes payés pour être là ?? ce n'est pas possible, un public si nombreux et si enthousiaste, cela n'existe dans aucune autre salle !!* »

Malgré l'inflation, la commune a voulu le maintien d'une programmation culturelle exigeante, de qualité et accessible à tous, sans augmentation des prix pour qu'elle reste accessible à tous : 13€, 10€ et 5€ pour tous les spectacles.

Merci à vous toutes et tous pour votre fidélité et votre amour de la culture !



Développement du cinéma pour tous

Souhaitant développer l'offre cinématographique pour ses habitants, la commune a conventionné avec l'association de cinéma itinérant CINEPLAN pour doubler la programmation dès le mois d'octobre 2020, en proposant 2 séances chaque semaine et non plus une séance une semaine sur 2, le tout sans augmenter le tarif unique d'entrée fixé à 4 euros malgré le doublement du coût pour la collectivité (environ 10 000 euros par an).

Elle en a également profité pour rebaptiser l'ancienne place de la Mairie « place du Ciné-théâtre ».

L'équipe a par ailleurs organisé des séances de cinéma en plein air dans le théâtre de verdure du parc du Cottage et initié en octobre 2021 la création de la « Fête du Cinéma » sur un week-end, qui se renouvelle chaque année pour le plaisir des cinéphiles.

Ouverture de la bibliothèque le samedi matin et extension des horaires d'accueil du public



Afin de renforcer l'attractivité de la bibliothèque tout en participant à l'animation de la ville le week-end, l'ouverture de la bibliothèque municipale tous les samedis matins de 9h à 12h30 a été mise en place dès le 1^{er} janvier 2022 pour permettre à la population d'y accéder plus facilement.

Expérience réussie, la fréquentation est en hausse et le nombre d'abonnés est passé de 451 en 2021 à 844 en 2022. Les horaires d'ouverture au public ont par ailleurs été portés à 20h par semaine, l'après-midi de mardi à vendredi, et le matin les mercredis et samedis.

Développement des Festivités camarguaises

Prouvant que la culture camarguaise est bien vivante à Vergèze, de nombreuses initiatives ont été prises pour développer ces festivités :

- ▶ Création d'une journée de sensibilisation à la course camarguaise auprès des scolaires
- ▶ Mise à l'honneur de la Manade Blatière-Bessac pour ses 100 ans
- ▶ Accès gratuit pour tous aux courses camarguaises
- ▶ Organisation d'une grande course de l'avenir dans le cadre du trophée Rhôny Vistre Vidourle
- ▶ Création d'une nouvelle fête au printemps : La Vergézoise
- ▶ Et bien-sûr l'accompagnement des jeunesses officielles et l'organisation d'une grande et belle Fête Votive, temps fort de la vie communale.



Création de nouvelles manifestations



De nouvelles animations ont également été imaginées et mises en œuvre par l'équipe municipale comme elle s'y est engagée :

- ▶ Lancement des Vendredis de Vergèze de début juillet à mi-août dès l'été 2020,
- ▶ Organisation d'Octobre Rose avec le comité départemental de lutte contre le cancer du sein,
- ▶ Lancement des illuminations le 1^{er} week-end de décembre,
- ▶ Marché de Noël organisé à nouveau chaque année par la Ville,
- ▶ Lancement d'une Brocante musicale aujourd'hui confiée à une association (AVEM),
- ▶ Développement de partenariats avec les Associations, ASSP pour Octobre rose, APE pour le Marché de Noël et le Carnaval, Les enfants de Vergèze pour la Vergézoise, les Bouillens de culture pour les séances de cinéma de plein air, Fiesta brava en partenaires extra-municipaux au sein de la Commission Festivités

CHIFFRES CLÉS DE 2020 À 2023

POPULATION

Évolution de la population officielle au 1^{er} janvier :




5778
habitants
Population recensée en 2022

MASSE SALARIALE

NOMBRE D'AGENTS

Titulaires et contractuels

2020 : 81 2022 : 84
2021 : 87 2023 : 85

DÉPENSES

INVESTISSEMENT RÉALISÉS

7,2 M d'€

DÉPENSES AUPRÈS DES ENTREPRISES LOCALES FONCTIONNEMENT ET INVESTISSEMENT

2,8 M d'€

MONTANT DE LA DETTE DE LA COMMUNE

Réduction de la dette de
7,38 millions d'euros à 6,09 millions d'euros
de capital restant dû, soit un désendettement de

1,29 M d'€

SUBVENTIONS VERSÉES AUX ASSOCIATIONS

566 916 €

Sans compter toute l'aide « en nature » :
locaux, matériel, personnel etc.

DÉPENSES PUBLIQUES POUR LES ÉCOLES

1 759 292,47 €

SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS ACQUISES

1,2 M d'€

INFLATION DES DÉPENSES ÉNERGÉTIQUES

+55,30%

RECETTES

PRODUIT FISCAL PERÇU PAS D'AUGMENTATION DES TAUX DE FISCALITÉ

2020 = 3 039 096 €
2021 = 3 351 284 €
2022 = 3 466 638 €
2023 = 3 572 000 €
(prévisionnel)

BAISSE DE LA SURTAXE SUR LES EAUX MINÉRALES

En 2020, le montant total de la surtaxe versée par l'usine PERRIER s'élevait à
1,75 millions d'euros.
Depuis cette date, cette recette a continué à baisser pour arriver à une surtaxe estimative de
0,86 millions d'euros
sur le budget 2023.

URBANISME

NOMBRE DE PERMIS DE CONSTRUIRE DÉLIVRÉS

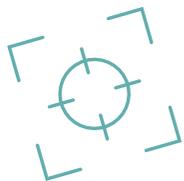
127

NOMBRE DE DÉCLARATION PRÉALABLES

365

NOMBRE DE TRANSACTIONS EN ZONE URBAINE

365



LES GRANDS PROJETS EN CONCERTATION AVEC D'AUTRES PARTENAIRES (CCRVV - CD30 - MSP)

Aux projets communaux, il faut bien-sûr ajouter les grandes opérations du territoire dont la maîtrise d'ouvrage est portée par d'autres partenaires publics ou privés, mais auxquels Vergèze participe très activement depuis l'origine.

LE PÔLE D'ÉCHANGE MULTIMODAL (PEM)



Initié par la commune sur le parking de Quiquillon, le projet de PEM porté depuis 2018 par la communauté de communes Rhôny Vistre Vidourle connaît enfin sa phase Chantier depuis cet été 2023. La parole est maintenant aux entreprises de travaux et à leur maître d'œuvre, à qui revient la lourde tâche de faire sortir de terre le decking (parking à étage qui portera à 329 le nombre de places de stationnement), les 1000 m² de panneaux photovoltaïques, les 2 ascenseurs géants de part et d'autre de la voie ferrée, les abris vélos, les caméras de vidéo protection, les bornes de recharge électrique etc.

Première concernée par cette grosse opération, la commune a notamment obtenu la création par la communauté d'une voie d'accès dédiée avec voie cyclable qui reliera en sens unique l'avenue du maréchal Juin au PEM en longeant la future digue, dont le tracé a été décalé vers l'ouest par rapport aux propriétés riveraines.

Au-delà du montant de l'opération, plus de 7 millions d'euros, qui témoigne de l'importance de l'effort public et des enjeux de cet ouvrage pour la Collectivité, il faut en souligner le caractère exemplaire pour :

- ▶ favoriser les transports collectifs et toutes les mobilités douces ;
- ▶ améliorer les conditions d'accessibilité et de sécurité pour les personnes à mobilité réduite ;
- ▶ participer à la production d'énergie renouvelable ;
- ▶ offrir une infrastructure moderne, adaptée aux enjeux écologiques de notre temps ;
- ▶ Et enfin accroître la dynamique économique et touristique de notre territoire, en le reliant aux grandes agglomérations voisines de Montpellier et de Nîmes.

SÉCURISATION DE LA DIGUE ET RENATURATION DU RHÔNY



Autre opération majeure pour Vergèze et ses habitants (mais aussi pour ceux de Codognan), le projet de sécurisation des digues et de renaturation du Rhône auquel les communes de Vergèze, Codognan, la communauté de communes et l'EPTB Vistre Vistrenque travaillent depuis de nombreuses années, a fait l'objet sur cette première partie du mandat des dernières études

nécessaires à la finalisation de son tracé.

Objectifs : Assurer la protection des zones urbanisées de Vergèze et Codognan contre une crue du Rhône cinquantennale, le respect de la réglementation en matière de digue, et une amélioration du fonctionnement du cours d'eau et de ses berges sur le plan écologique et morphologique.

Prochaines étapes à franchir avant le chantier prévu de fin 2024 au début 2026 :

- ▶ Dossier d'autorisation environnementale unique, intégrant une étude d'impact environnementale ;
- ▶ Déclaration d'utilité publique, avec mise en compatibilité des PLU des 2 communes.

PROJETS DE VOIES VERTES

Compte-tenu des enjeux forts qui existent sur le territoire pour développer « l'éco-mobilité », plusieurs projets de voies vertes sont également en cours d'étude depuis plus d'un an avec différents partenaires :

- ▶ Un projet structurant de voie cyclable le long du canal BRL à la communauté de communes
- ▶ Un autre sous maîtrise d'ouvrage du département du Gard pour relier Vergèze à Vauvert en direction de la mer, mais également à Calvisson, et rejoindre ainsi les voies déjà existantes ;



grandes ; grande satisfaction pour les élus de Vergèze, le schéma départemental des mobilités adopté en avril 2023 intègre ce chaînon manquant, qui sera mis en œuvre avant la fin du mandat.

- ▶ Enfin, un projet de voie verte est également à l'étude au niveau de l'usine PERRIER en concertation avec la commune et le département, pour le personnel de l'usine, mais aussi pour tous les vergézois qui pourraient à terme rejoindre en vélo le site de la future base de loisirs à partir du centre-ville.

PROJET DE PÔLE MÉDICAL EN CŒUR DE VILLE

Enfin un projet très important est également étudié depuis plusieurs années en concertation étroite avec la maison de santé pluri-professionnelle universitaire La Source (MSPU) et la société d'économie mixte SEGARD, pour la construction d'un pôle médical et de nouveaux logements, sur des terrains communaux situés à proximité de nombreux équipements publics (Vergèze Espace, Poste, écoles etc).

L'opération comprend un bâtiment mixte pour le pôle médical (avec en

rez de chaussée une maison de santé, conçue en fonction des besoins des professionnels de santé constitués en groupement, et en R+1 des locaux médicaux et paramédicaux), mais aussi 24 logements en accession, au sein de deux immeubles en R+1.

Une fois terminées les procédures nécessaires dans les prochains mois (étude hydraulique, cession, permis de construire), le projet pourra voir le jour à l'horizon 2025.



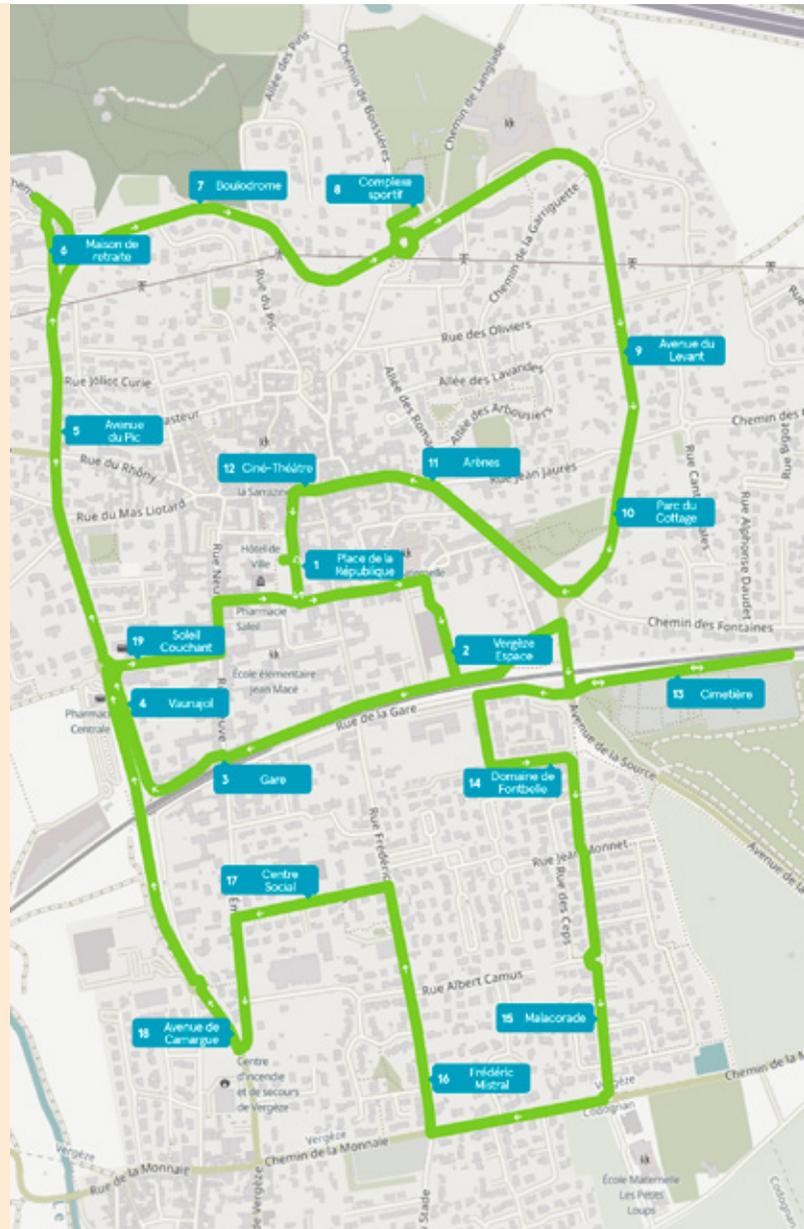


DÉPLACEZ-VOUS EN NAVETTE !

La navette de la ville, électrique et gratuite, sillonne depuis quelques semaines les rues de Vergèze. Elle s'est faite attendre, sa livraison a été plusieurs fois retardée en raison de la crise internationale, mais elle est présente à votre service cinq jours par semaine, du mardi au samedi tous les matins de 8h15 à 12h30, des horaires qui peuvent évoluer selon les demandes des usagers. N'hésitez pas à nous faire part de vos réflexions à l'adresse : info@vergeze.fr

DU MARDI AU SAMEDI DE 8H15 À 12H30

1	Départ Place de la République	8h15	8h58	9h41	10h24	11h07	11h50
2	Vergèze Espace	8h17	9h	9h43	10h26	11h09	11h52
3	Gare	8h19	9h02	9h45	10h28	11h11	11h54
4	Vaunajol	8h21	9h04	9h47	10h30	11h13	11h56
5	Avenue du Pic	8h23	9h06	9h49	10h32	11h15	11h58
6	Maison de retraite	8h25	9h08	9h51	10h34	11h17	12h
7	Boulodrome	8h27	9h10	9h53	10h36	11h19	12h02
8	Complexe Sportif	8h29	9h12	9h55	10h38	11h21	12h04
9	Avenue du Levant (Lavandes)	8h31	9h14	9h57	10h40	11h23	12h06
10	Parc du Cottage (nord)	8h33	9h16	9h59	10h42	11h25	12h08
11	Arènes	8h35	9h18	10h01	10h44	11h27	12h10
12	Ciné-Théâtre	8h37	9h20	10h03	10h46	11h29	12h12
13	Cimetière	8h39	9h22	10h05	10h48	11h31	12h14
14	Domaine de Fontbelle	8h41	9h24	10h07	10h50	11h33	12h16
15	Malacorade	8h43	9h26	10h09	10h52	11h35	12h18
16	Frédéric Mistral	8h45	9h28	10h11	10h54	11h37	12h20
17	Centre Social	8h47	9h30	10h13	10h56	11h39	12h22
18	Avenue de Camargue (Super U)	8h49	9h32	10h15	10h58	11h41	12h24
19	Soleil couchant	8h51	9h34	10h17	11h	11h43	12h26
1	Arrivée Place de la République	8h53	9h36	10h19	11h02	11h45	12h28



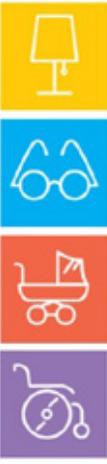
LA PENSION LA CAPITELLE RECHERCHE DES BÉNÉVOLES

À l'occasion de la semaine nationale des Pensions de Famille, professionnels et partenaires sont conviés à un temps de rencontre le vendredi 13 octobre 2023 à 10h. Si vous souhaitez donner un peu de votre temps en tant que bénévoles n'hésitez à contacter les responsables du site :
Alice Amiel, Céline belon et Lou-Anne Griffit au : 06 72 28 86 72 ou 06 68 61 36 95

ATTENTION ! DERNIÈRE LIGNE DROITE POUR LES INSCRIPTIONS AU COLIS OU AU REPAS DE NOËL

Vous trouverez à nouveau dans ce magazine, un bulletin d'inscription au colis ou repas de Noël à retourner rapidement à l'accueil de l'Hôtel de Ville. Sans cette inscription préalable, vous ne pourrez pas recevoir un colis ou participer au repas de Noël au mois de décembre. Nous vous remercions par avance de vos retours et nous avons hâte de vous retrouver. Renseignements au : 04 66 35 80 00

HANDICAP ENFANCE SENIORS MAISON



Premier réseau national associatif de services à la personne



04 66 51 43 87
info.vergeze.fede30@admr.org



Services de Soins / hygiène
et spécialisés Alzheimer
04 66 35 53 43

NOUIS PEINTURE

Peintre en bâtiment



Votre artisan peintre | Intérieur Extérieur | Neuf ou rénovation
Pose de parquet stratifié

06 87 75 85 06

nouispeinture@gmail.com



Électricité

Salle de bain
clef en main

Plomberie

Climatisation

Photovoltaïque

Automatisme

S.A.R.L

PETIT

06.15.91.65.00

sarlpetit@bbox.fr
www.sarl-petit.fr



François-Alain Chavatte

07 87 00 53 75

contact@fac-plomberie.fr

WWW.FAC-PLOMBERIE.FR

Pour les habitants de Vergèze,
LE DÉPLACEMENT EST OFFERT
jusqu'à la fin de l'année !

DÉPANNAGE
INSTALLATION
RECHERCHE DE FUITE
ADOUCISSEUR D'EAU
CHAUFFAGE
CLIMATISATION

EN SAVOIR PLUS



RESTAURANT
BAR À VINS - BAR À TAPAS

325 Av. de Pascalet
ZA Montée rouge
30310 VERGÈZE

04 30 67 17 51

contact@bistrot-escargot.fr

DÉBROUSSAILLAGE FORESTIER ÉLAGAGE - ABATTAGE

COURREJOU PAYSAGISTE

Arbres et Jardins



06 98 33 30 01 - 07 88 98 75 24

www.elagage-courrejou.com

CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 06/07/2023

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- 01 > Approbation du projet de révision du Plan Communal de Sauvegarde
- 02 > Désignation du référent déontologue des élus locaux
- 03 > Désignation des délégués de la commission locale du site patrimonial remarquable du château de Vestric et Candiac (SVR)

FINANCES - TRANSACTION - MARCHÉS PUBLIC

- 04 > Convention de groupement de commandes pour la conclusion d'un nouveau marché d'assurance responsabilité civile commun à la commune et au CCAS
- 05 > Acquisition à titre gratuit de parcelles auprès d'OCVIA Construction - Modification de la délibération du 23 mai 2023
- 06 > Acquisition à titre gratuit de parcelles auprès de SNCF Réseau - Modification des délibérations du 8 décembre 2022 et du 23 mai 2023

PERSONNEL

- 07 > Modification du tableau des effectifs
- 08 > Attribution d'une gratification à un stagiaire dans les services administratifs

AFFAIRES SOCIALES - COHÉSION SOCIALE

- 09 > Avenant de reconduction de la convention de mise à disposition gratuite d'un local communal auprès de l'association Recycle Autonomie

AFFAIRES SCOLAIRES

- 10 > Renouvellement de la convention avec l'Éducation Nationale pour la mise à disposition de l'ENT auprès des écoles publiques

VIE ASSOCIATIVE

- 11 > Convention de partenariat avec les associations Bouillens de culture, Cap Vergèze, Sport Evasion Vergèze et le comité des caisses à savon Gard Lozère pour l'organisation de la manifestation

« Grand prix de caisses à savon et rassemblement de voitures anciennes en l'honneur de Maurice Trintignant »

TRAVAUX - RÉSEAUX

- 12 > Convention d'occupation précaire avec EUROVIA grands Projets France pour l'installation d'une base de vie sur des parcelles communales

POUR INFORMATION

- 1 > Information sur l'actualité de la communauté de communes
- 2 > Décisions prises en application de l'article L 2122-22 du CGCT

SUPER U

Route de Codognan - 30310 VERGÈZE - 04 66 35 36 30
du lundi au samedi 8h30 / 20h - Dimanche 8h30 - 12h30
Station-service et Gaz 24h-24h

U location

U DRIVE
coursesu.com

U BILLETTERIE
SPECTACLES

U traiteur
R&D

U PHOTO

U énergie



LE MAGAZINE MUNICIPAL, VOTRE VITRINE !

Faites-vous mieux connaître, Communiquez ! Que vous soyez, commerçant, artisan, profession libérale ou entrepreneur, le magazine municipal de Vergèze vous ouvre ses colonnes. Profitez-en pour offrir de la visibilité à votre activité, promotions, actions commerciales ou tout simplement un rappel de votre présence aux vergèzois.

RENSEIGNEMENTS : Service Communication

culture.communication@vergeze.fr / 04 66 35 80 39 / 04 66 35 80 08

Bon de commande à télécharger : **vergeze.fr**

L'OPPOSITION

Rentrée des classes, reprise des activités associatives, de loisirs ou professionnelles, poursuite des engagements.

Les mois d'été bercés par les festivités réussies des soirées du vendredi ou les jours de fête votive. Sous la baguette de notre adjointe aux festivités, très bien accompagnée par les agents communaux, les associations locales des Enfants de Vergèze, du Hand Ball, de l'Athlétisme, M Daniel Fanguin pour les plateaux taurins, ces moments sont une réussite de partages intergénérationnels pour la vie de notre village. Bravo et Félicitations. L'été a été aussi la douloureuse réception des factures de consommation d'eau.

Nous refusons que nos élus locaux se cachent derrière une décision du SIVOM, validée par les seuls élus d'opposition.

Convoqués en urgence le 9 décembre 2021, nous avons donné un avis favorable à la seule création d'une usine de décarbonatation dont le surcoût n'était annoncé que de 12,49 % pour une consommation moyenne annuelle de 120 m³. Soit une augmentation de 42 € au terme des 4 ans. Aucune info sur la création d'une troisième tranche. Pourquoi, nos élus au SIVOM nous ont-ils cachés cela dans le cadre du renouvellement du contrat avec SUEZ ? Nous vous invitons à relire attentivement le PV du CM du 9 décembre 2021 approuvé à l'unanimité le 27 janvier 2022.

Élus de Vergèze, nous assumons notre avis positif à la construction de l'usine de décarbonatation, permettant à terme un gain de pouvoir d'achat, une avancée dans le confort de vie des habitants, une contribution à la protection de l'environnement.

N'hésitez pas à nous demander des précisions, des explications.

RESSOURCER VERGÈZE

CHRISTINE BURLON, PHILIPPE BARRAL, NICOLAS VALETTE,
PASCAL GIRARDEAU, NATHALIE FIGUERES

LE MOT DE LA DIRECTRICE DE PUBLICATION

La page réservée à l'expression des groupes du Conseil Municipal retranscrit fidèlement tous les écrits des groupes, qui ne sont en aucun cas corrigés ou modifiés par le comité de rédaction. Ce dernier veille en revanche au respect du règlement du Conseil Municipal, qui exclut notamment « toute mention d'ordre personnel ».

LE COURRIER DES LECTEURS

Pour un bulletin municipal interactif, envoyez-nous des informations, photos, remarques, critiques ou suggestions, en mairie : service communication ou par mail : culture.communication@vergeze.fr

VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE !

LA MAJORITÉ

Deux sujets importants préoccupent les Vergézois : l'augmentation des factures d'eau et celle de la taxe foncière, deux sujets sur lesquels nous, élus de la majorité, tenons à nous exprimer dans cette tribune.

Concernant les factures d'eau, en très forte hausse pour un certain nombre d'entre vous, nous tenons à rappeler qu'elles résultent en grande partie d'une augmentation des tarifs votée en décembre 2021 par le SIVOM du Moyen Rhône pour financer l'usine de décarbonatation, contre laquelle les élus de Vergèze se sont fermement opposés (voir notre article du magazine de décembre 2021). Nous avons reçu en mairie au mois de juillet une trentaine de familles qui ont exprimé leur mécontentement et nous avons mis à votre disposition un « cahier de doléances », nous avons relayé auprès du SIVOM la demande de révision des tarifs notamment pour les familles nombreuses (les plus consommatrices et donc les plus pénalisées), de même que votre demande d'organisation d'une réunion publique d'explication pour tous les usagers concernés. Nous restons vigilants et à votre écoute.

Autre préoccupation majeure en période d'inflation, la taxe foncière due par les propriétaires a également augmenté en 2023. Si la commune en perçoit effectivement le produit, nous tenons là encore à vous rappeler que cette augmentation n'est pas le fruit d'une délibération du Conseil Municipal ! Soucieux de ne pas peser sur les ménages, il a au contraire décidé de ne pas augmenter le taux de cette taxe comme depuis le début du mandat. En revanche, le montant de la taxe étant calculé en multipliant la base imposable du bien (valeur locative cadastrale) par les taux d'imposition applicables, l'augmentation des bases par l'Etat a mécaniquement entraîné une augmentation du montant dû.

Nous sommes à présent à mi-mandat, notre programme se met en place, nous mènerons ces trois prochaines années avec la même volonté de vous servir. Vous pouvez compter sur nous !

ENVIE COMMUNE !

ISABELLE DEBRIE, VINCENT COSTE, BRIGITTE MIRANDE, DANIEL CONRAZIER, SANDRINE GUIRARD PIGNON, FABIEN GAVANON, FRÉDÉRIQUE MONIER GILLES, JEAN-MARC PASCUSI, JEANNETTE GRABSIA, MALIKA CHENNAF, MARC-OLIVIER CAZE, PIERRE CHOURY, SYLVAIN GAILLARD, KARINE BOUSQUET, RENAUD CROUZET, ESTELLE BESNARD ASTOR, MATTHIEU MAURIN, AMANDINE GALERA, SOPHIE RODRIGUEZ, LOÏC BERRUS, BENJAMIN NADAL, HUGO PUECH, NADINE SAPEDE, PASCALE FORTUNAT DESCHAMPS

OCTOBRE

VENREDI 6/10

LANCEMENT DE LA SAISON CULTURELLE 2023/2024

Présentation vidéos des spectacles programmés et concert des Mobil'Hommes offert.

Deux chanteurs-guitaristes délurés nous poussent à la chansonnette !

19h Ciné-théâtre – Entrée libre

SAMEDI 7/10

LES BALLES ROSES

14h Tennis club

Participation : 5€. Ouvert à tous : homme, femme Licencié ou non.

Un événement organisé dans le cadre d'octobre Rose.

DU 7 AU 8/10

Fête du cinéma



Les séances ciné reviennent dans une ambiance chaleureuse au ciné-théâtre. Tout au long du week-end, 4 films par jour, tous les formats pour tous les publics. Programme joint dans votre magazine. Entrée 4€

VENREDI 13/10

Fête de la Science 2023

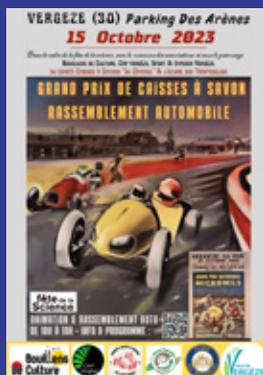
Conférence débat « comment la science contribue à la performance sportive et à la santé » animée par Stéphane Perrey, Professeur des Universités Montpellier et Lucie Goret, physiologiste sport & santé.

19h30 Ciné-théâtre – Entrée Libre

DIMANCHE 15/10

de **9h30 à 18h30** aux Arènes

Energie cinétique et course automobile
Grand prix de caisses à savon & rassemblement de voitures anciennes et sportives



Au programme :

courses de caisses à savon et folkloriques

9h30 à 12h essais

14h – remontées et descente chronométrées

17h30 remise des trophées

animations & jeux pour petits et grands et rassemblement automobile **toute la journée**, buvette et restauration sur place.

Renseignements : 06 79 01 51 16
caisseasavonvergeze@gmail.com

LUNDI 16/10

Collecte de Sang organisée par l'amicale des donneurs de sang

De 14h à 19h30 Espace République

SAMEDI 21/10

Octobre Rose



Marcheurs coureurs, enfants, adultes ... Venez nombreux. Inscriptions à partir de 9h, place de la République. Intégralité du programme à venir sur les réseaux et site de la ville. Journée organisée en partenariat avec la ligue contre le cancer, l'ASSP, les enfants de Vergèze, le BDS et par la ville de Vergèze.

Participation 5€

JEUDI 26/10

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

18h30 Salle du Conseil – Entrée libre

MARDI 31/10

Le CMJ Fête HALLOWEEN

Salle Espace République

CONCOURS DE DÉCORATION

Inscrivez-vous au concours de décoration pour votre maison sur le thème de l'automne et/ou d'Halloween.

UN BONBON OU UN SORT

Inscrivez-vous à l'opération un bonbon ou un sort, le CMJ souhaite répertorier les foyers prêts à offrir des friandises aux enfants costumés ou maquillés lors de la déambulation du 31 octobre.

Les inscriptions pour les deux évènements se feront jusqu'au 15 octobre par courriel à l'adresse : cmj@vergeze.fr

- **15h** Accueil des enfants
- **15h-18h** Atelier de maquillage
- Goûter offert
- **18h30** Remise des prix du concours

NOVEMBRE

SAMEDI 4/11

Course de taureaux Jeunes

10h30 Course de taureaux emboulés aux arènes avec 2 écoles taurines.

14h30 Course de taureaux Jeunes, manades Blatière-Bessac et Saumade aux Arènes.

Journée organisée par le Club Taurin Fiesta Brava

SAMEDI 11/11

Commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918

11h30 Place de la République

MARDI 21/11

Conférence de Françoise ALINAT Lâcher prise et développer un mieux-être au quotidien

19h Ciné-Théâtre – Entrée libre



ENVIES DE SORTIR

VENDREDI 24/11

Théâtre

La vie est une Fête, une comédie mise en scène par Virginie Lemoine



Un tourbillon drôle et parsemé d'embûches pour découvrir que l'héroïsme peut prendre des formes inattendues et faire de sa vie une fête !

20h30 Vergèze-Espace

MARDI 28/11

Séance du Conseil Municipal

18h30 Salle du Conseil – Entrée libre

DÉCEMBRE

VENDREDI 01/12

Vernissage de l'exposition

« Escale en couleurs »
de Bénédicte BAURENS



18h30 La Capitelle Entrée Libre.

VENDREDI 08/12

Lancement des illuminations de Noël et du marché de Noël

18h – Illuminations parvis Hôtel de Ville

19h – Lancement officiel du téléthon gymnase 2

Programme en cours d'élaboration.

Soyez attentifs aux animations proposées par vos associations.

SAMEDI 09/12

Marché de Noël

Plus d'une cinquantaine d'exposants et de nombreuses animations pour préparer et fêter avant l'heure l'esprit de Noël !

De 9h à 17h Centre-ville

Défis téléthon

Toute la journée Gymnase 2

SAMEDI 09/12

Anthony Joubert offre son dernier spectacle au profit du Téléthon

« À quel moment ça a merdé !! »



20h30 Salle Vergèze-Espace

Billetterie en ligne

www.helloasso.com/associations/les-zeles-du-volant/evenements/spectacle-d-anthony-joubert-au-profit-du-telethon-2023

VENDREDI 15/12

L'audace du papillon de et par Sabrina Chézeau



Conte – récit à partir de 12 ans

Un spectacle comme un grand souffle qui donne envie de croquer pleinement sa vie dès aujourd'hui.

20h30 Ciné-Théâtre

SAMEDI 16/12

JARRY - Bonhomme

20h30 Vergèze Espace
Spectacle Complet

JEUDI 21/12

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

18h30 Salle du Conseil – Entrée libre

CINÉMA
2 FILMS
TOUS LES
SAMEDIS !
À 16H ET 18H30

CINÉ-THÉÂTRE

Programmation

sur le site de la ville

www.vergeze.fr et les réseaux sociaux !

Entrée générale : 4€

SAMEDI 14/10

16h Cars 3

18h30 le Mans 66



SAMEDI 21/10

16h Les As de la jungle 2

18h30 Sous le Tapis



SAMEDI 28/10

16h Super Mario Bros

18h30 Anatomie d'une chute



VILLE DE VERGÈZE

SAISON 23 24

24 NOV

La vie est une fête

THÉÂTRE

Mise en Scène Virginie LEMOINE

23 FEV

On ne parle pas avec des mouflés

THÉÂTRE - DANSE

Compagnie PROPOS

15 DÉC

L'audace du papillon

THÉÂTRE CITOYEN

de Sabrina CHEZEAU

29 MARS

La claque

THÉÂTRE MUSICAL

de Fred RADIX

14 JAN

Concert du nouvel an

MUSIQUE

Ensemble CALLIOPÉ

26 AVR

Vole Eddie, vole !

THÉÂTRE CONTEMPORAIN

Cie C'EST PAS DU JEU

2 FEV

Ô Janis !

RÉCIT - CONCERT COSMIQUE

de Hélène PALARDY

3 MAI

Nos courses folles

CHANSON À VOIR

Les fouteurs de joie

ABONNEZ-VOUS !

RENSEIGNEMENTS / BILLETTERIE EN LIGNE

04 66 35 80 08 / CULTURE.VERGEZE.FR / 

“ Le théâtre
une histoire d'être
ensemble ”


VILLE DE
VERGÈZE